

ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



Numéro 11

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

Travail domestique des enfants et fréquentation scolaire au Togo : quelles interactions ?

Raymond Kodjovi KOUWONOU

URD, Lomé, Togo

Le travail des enfants a été très tôt une préoccupation majeure pour la communauté internationale et occupe depuis un certain temps une place croissante dans la conscience publique. Aujourd'hui on voit s'organiser ici et là des colloques, des manifestations, des forums et des émissions télévisuelles pour informer parents et autorités sur le trafic des enfants et l'exploitation de ces derniers dans diverses activités rémunératrices. Plusieurs pays ont à cet effet adhéré à la Déclaration de 1989 sur les Droits de l'enfant et ont ratifié plus tard la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant. Le Sommet mondial pour les enfants qui s'est tenu à New York en 1990 a de son côté réservé une place importante à ce phénomène. Malgré ces efforts de sensibilisation, l'ampleur du phénomène du travail de l'enfant n'est pas facile à saisir car la définition que l'on utilise diffère selon les contextes. Le débat sur le concept du travail de l'enfant n'est donc pas encore clos.

À l'évidence, l'utilisation de la force de travail de l'enfant dans les activités domestiques ou productives du ménage affecte son rendement scolaire. La scolarisation qui constitue un second volet de socialisation des enfants subirait ainsi l'influence de la division du travail à l'intérieur des ménages selon le sexe et l'âge. Ainsi si les rôles domestiques ou productifs des enfants influencent leur scolarisation, il ne fait aucun doute que cette dernière limite à son tour leur contribution au travail requis pour le fonctionnement du ménage. Il s'exerce donc une certaine compétition entre les activités domestiques ou productives des enfants et leur scolarisation.

Au Togo où sept enfants sur dix (67%) âgés de 6 à 14 ans fréquentaient un établissement scolaire en 2000, les données de l'Enquête à Indicateurs Multiples II (MICS II) montrent que 22% des enfants de 5 à 17 ans consacrent plus de quatre heures par jour aux activités domestiques et que 15% d'entre eux réalisent des activités rémunératrices. Dans ce contexte de taux de scolarisation élevé et de participation massive des enfants aux activités domestiques et productives on peut penser que cette participation affecte surtout les rendements scolaires. La présente communication vise ainsi à établir les interactions entre le travail domestique de l'enfant et son rendement scolaire.

La communication s'articule autour de trois principaux points. Afin d'instruire davantage la question, la problématique du travail de l'enfant est abordée dans la première partie. Ensuite une présentation de la source des données est faite dans la deuxième partie. Dans la troisième et dernière partie, la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 14 ans ainsi que leurs participations aux tâches domestiques et les interactions entre les deux types d'activités sont discutées.

1. La problématique du travail de l'enfant : Un aperçu général

La problématique de la participation de l'enfant aux activités productrices ou domestiques pose avant tout le problème de définition des concepts « travail » et « enfant ». En effet, comme le soulignait Schlemmer (1996) : *Comment considérer comme travail l'aide ménagère qu'apporte cette fillette à sa propre famille, le coup de main que donne ce garçon dans la boutique de son père (...), ou encore l'aide ménagère qu'apporte cette fillette à la famille qui a accepté de l'accueillir, le coup de main que donne ce garçon placé en apprentissage ?* De plus, quelles sont les caractéristiques qui font d'un individu un enfant ?

1.1 L'enfance

Plusieurs définitions du concept « enfant » se rencontrent dans la littérature. L'ensemble de ces définitions se réfère généralement à l'âge et/ou aux facteurs culturels et sociaux. Selon la Convention sur les Droits de l'Enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, « est enfant un être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui est applicable ». Pour l'OMS, la définition de l'enfant et de l'adolescence prend en compte les aspects biologique, psychologique, économique et social, notamment la maturité sexuelle et l'indépendance économique mais ne tient pas compte de l'âge. Comme on peut s'en rendre compte, selon certains, c'est l'aspect juridique qui prévaut alors que pour d'autres la définition de l'enfant relève plutôt des considérations sociales.

Quand on se réfère à la Convention des Droits de l'Enfant, le concept de l'enfant laisse une marge à la législation juridique concernée. De même, la définition de l'OMS accorde une large place au contexte social. En clair, le concept de l'enfant est fortement tributaire du contexte socioculturel. Le passage de l'enfance à l'âge adulte se ferait donc par l'acquisition de certaines fonctions sociales et biologiques préalablement définies par les collectivités. Il s'en déduit alors que l'individu peut demeurer enfant à tout âge, ce qui reviendrait à dire que cet individu n'a pas réussi à un moment donné de sa vie son « examen » d'acquisition des fonctions socialement définies pour changer de statut.

Dans une étude sur la situation de la femme et de l'enfant au Togo, l'UNICEF (1998) distingue quatre étapes essentielles dans la vie de l'individu : la petite enfance (0-4 ans), l'enfance (5-14 ans), l'adolescence (15-19) et l'âge adulte (20 ans & +). Cette structuration procède d'une réduction extrême de la situation socioculturelle du Togo. En effet, le passage de l'enfance à l'âge adulte dans certaines ethnies togolaises est le résultat d'un long processus qui prend en compte des facteurs biologiques, générationnels et initiatiques. Toutefois, selon le Code de la Famille et des Personnes, est considéré comme majeur tout individu ayant atteint 18 ans. La présente analyse fait abstraction des difficultés inhérentes à la définition de ce concept sociologique et retiendra par la suite la plage d'âge 6-14 ans comme seul critère pour caractériser les enfants. En outre, la période 6-14 ans coïncide avec le temps de séjour des enfants dans l'enseignement primaire.

1.2 Le travail des enfants

Le concept du travail des enfants est perçu de plusieurs manières selon les auteurs. Selon certains, quand on parle du travail de l'enfant il s'agit d'un travail rémunéré et effectué hors de la cellule familiale. Le travail des enfants serait alors une nécessité économique. Cette forme de travail lucrative se prête quelquefois à des abus et à l'exploitation des enfants. Selon Fyfe (1989), le travail qui s'apparente à l'exploitation de l'enfant (le *child labour*) doit être distingué de ce que l'on qualifie de *child work* qui désigne la multitude des tâches (puiser l'eau, entretenir la maison, préparer les repas, fournir un service, etc) quotidiennes exécutées par les enfants pour aider leurs parents.

Il ne fait aucun doute que c'est essentiellement le *child labour* qui fait l'objet de vive condamnation par certaines institutions (OIT, UNICEF) et dans bon nombre de pays. Le consensus international qui s'est établi en vue de l'élimination du travail des enfants et particulièrement des pires formes dudit travail peut se justifier d'une part, par le fait que les enfants qui travaillent sont vulnérables à bien des égards, et d'autre part, par le fait que leur participation aux activités productrices constitue un obstacle à la fréquentation et aux bons résultats scolaires. Il faut tout de même nuancer un peu les effets négatifs du travail de l'enfant sur la fréquentation scolaire. En effet, si le travail à temps plein entre en conflit avec la scolarité et les résultats scolaires, cela n'est pas forcément le cas du travail à temps partiel effectué quelques heures seulement par jour pendant la période scolaire ou pendant les vacances scolaires.

Pour sa part, le *child work* ne suscite pas autant de controverse. Il s'agit d'un processus où l'enfant n'est pas exploité. Selon plusieurs observateurs, la participation des enfants aux activités domestiques s'inscrit dans le processus normal de l'éducation en Afrique. En tant qu'élément du processus d'éducation, les activités domestiques sont régies par les principes de la division sexuelle des tâches et de la séniorité fort répandus dans les sociétés africaines. On note à cet effet, une distinction entre les activités des filles, futures mères de famille ou femmes au foyer et celles des garçons. Aussi la participation de l'enfant à l'accomplissement des activités domestiques se fait généralement en collaboration et/ou sous l'orientation d'un adulte et est alors considéré comme un apprentissage. Cet apprentissage s'inscrit naturellement dans le processus de socialisation et ne peut susciter alors aucune indignation. Cette perception rencontre peut-être le point de vue de Anker (2000) qui affirmait ceci : « *les travaux domestiques (...) ne sont pas considérés comme des activités économiques selon la définition internationale du travail et ne relèvent donc pas, par définition, du travail des enfants* ». L'auteur reconnaît toutefois que de nombreux enfants consacrent de longues heures aux activités domestiques et ceci, au détriment de leur fréquentation et de leurs activités scolaires.

Au Togo, les enfants issus des couches sociales les plus défavorisées sont ceux que l'on rencontre souvent sur le marché de travail. Ayant abandonné leur cursus scolaire par manque de moyens de la part de leurs parents, ces enfants travaillent comme des domestiques (bonnes, boys) et des portefaix. Ces domestiques proviennent généralement des familles nombreuses du milieu rural dans lesquelles la scolarisation des enfants pose plus de problèmes surtout du point de vue financier (UNICEF, 1998). Il s'agit essentiellement des filles et elles sont généralement rémunérées à des taux dérisoires. C'est également les filles que l'on rencontre le plus dans le commerce de détails. La situation économique difficile de la famille de l'enfant demeure la principale cause de ce travail. Une carence affective de la part des parents géniteurs conduit certains enfants à fuir la maison familiale pour s'insérer dans des circuits où ils sont obligés de mener des activités lucratives pour pouvoir assurer le quotidien. Le *child labour* reste ainsi un phénomène indéniable dans la société togolaise.

Quant aux travaux domestiques, il s'agit d'un volet très important de la socialisation et la distinction des rôles selon le sexe en reste un des piliers fondamentaux. Garçons et filles sont ainsi l'objet d'une formation adaptée aux rôles qu'ils sont supposés jouer plus tard dans la communauté. Selon l'UNICEF (1998), le balayage, le ramassage d'ordures, la recherche de l'eau, la garde des enfants, la préparation de repas, la vaisselle, la lessive, la recherche de bois, etc. sont les principales tâches domestiques auxquelles sont astreints nombre d'enfants au Togo.

2. Source de données et méthodologie d'analyse

2.1 L'enquête MICS II

Le présent article utilise comme toile de fond les données de l'Enquête à Indicateurs Multiples phase 2 (MICS II)¹ du Togo. Réalisée entre juillet et août 2000 par l'Unité de Recherche Démographique (URD) et la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale sur un échantillon national de 4584 ménages, l'enquête MICS II a fourni des données sur les indicateurs clés ayant pour but d'évaluer les progrès accomplis par le Gouvernement du Togo pour atteindre les buts et les objectifs² fixés par le Sommet mondial des Enfants pour l'an 2000. Trois questionnaires ont été utilisés dans le cadre de MICS II : le

¹ Cette enquête a bénéficié du financement de l'UNICEF et de l'appui technique de Macro International et s'est beaucoup inspirée du plan d'échantillonnage des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS).

² Il faut souligner ici que lors du Sommet Mondial pour les Enfants tenu à New York en 1990, le Togo a pris des engagements au titre d'une Déclaration Mondiale et d'un Plan National pour les Enfants. Plusieurs programmes en faveur des enfants ont été mis en place alors pour atteindre certains objectifs relatifs au bien-être des enfants.

questionnaire ménage, le questionnaire individuel de la femme et le questionnaire individuel de l'enfant.

Le questionnaire ménage a permis d'enregistrer tous les membres du ménage et les caractéristiques socio-démographiques du ménage et de saisir les niveaux d'éducation des adultes (membres du ménage âgés de 5 ans et plus) et des enfants âgés de 5 à 17 ans. Le statut de fréquentation scolaire des enfants âgés de 5 à 17 ans ainsi que la présence ou non des parents biologiques dans le ménage ont été également obtenus à partir de ce questionnaire. C'est essentiellement les données fournies par ce questionnaire qui seront exploitées dans le cadre de la présente analyse.

Le questionnaire individuel de la femme a servi à interroger toutes les femmes en âge de reproduction (15-49 ans) des ménages tirés et le questionnaire individuel de l'enfant s'est adressé à toutes les personnes qui ont la charge des jeunes enfants (moins de 5 ans) vivant dans le ménage.

2.2 Méthodologie d'analyse

Il est bien connu que la fréquentation scolaire est fortement tributaire de l'espace familial dans lequel l'enfant grandit. À cet effet, en dehors des caractéristiques des enfants, des variables de niveau collectif (caractéristiques du ménage) doivent être retenues comme variables explicatives pour prendre en compte les déterminants du fait scolaire. Par ailleurs, les statistiques scolaires que collecte et publie la Direction Générale de la Planification de l'Éducation (DGPE) montrent qu'en moyenne les enfants mettent sept ans pour achever les études de l'enseignement primaire. Bien que l'âge légal d'entrée à ce niveau du système³ est fixé à 5 ans, les données de l'enquête MICS II montrent que seul 1 enfant sur 5 (18%) de cet âge fréquente effectivement un établissement scolaire. De ce fait, l'analyse a été essentiellement focalisée sur les enfants âgés de 6-14 ans.

La démarche méthodologique consiste à expliquer le rendement scolaire des enfants à l'issue de l'année scolaire 1998-1999. Les caractéristiques individuelles des enfants, la structure et la composition du ménage, la présence ou non de parents biologiques dans le ménage, le volume de travail domestique ou productif auquel l'enfant est astreint constituent les variables explicatives clés de l'analyse. Comme cela a été dit plus haut, l'enfant âgé de 6 à 14 ans constitue l'unité d'analyse. Il s'agit donc d'une analyse à un niveau individuel.

L'analyse est conduite en deux phases. Dans un premier temps, une brève description de la fréquentation scolaire a été menée. À ce niveau, il s'agit essentiellement de donner une image de la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 14 ans au cours des années scolaires 1998-1999 et 1999-2000. La fréquentation scolaire des enfants a été analysée selon plusieurs caractéristiques socio-démographiques de ces derniers. Une analyse similaire a été également présentée en prenant comme variable clé, le travail des enfants.

Après la description, la méthode de régression logistique a servi pour dégager l'effet net de chacune des variables explicatives (occupation familiale de l'enfant, présence ou non dans le ménage des parents biologiques de l'enfant, structure et composition des ménages). Le travail des enfants est mesuré ici par le fait que l'enfant fait ou non des activités domestiques pendant plus de quatre heures par jour. Quant au rendement, l'analyse retient le résultat scolaire qui a sanctionné l'année scolaire 1998-1999.

³ Le système scolaire formel du Togo comprend quatre paliers : le premier degré (l'enseignement primaire), les second et troisième degrés (enseignement secondaire) et l'enseignement supérieur. Les enfants entrent dans l'enseignement primaire à 5 ans révolus pour une durée de 6 ans. Le certificat d'étude du premier degré sanctionne les études de l'enseignement primaire et ouvre la porte pour le classe de 6^e (enseignement secondaire).

3. Les principaux résultats

Au Togo, par la réforme de l'enseignement de 1975, le Gouvernement a exprimé la volonté d'une scolarisation de tous les enfants de 2 à 15 ans. Avec une évolution croissante et régulière du nombre de scolarisés au cours de la décennie 1970-1980, le système scolaire togolais a enregistré une baisse des effectifs scolaires. Les années 1990 seront quant à elles marquées par une disparition du phénomène de la baisse des effectifs scolaires et une présence plus importante des filles dans le système scolaire.

3.1 La fréquentation scolaire en 1999-2000

D'après les données de l'enquête MICS II, le taux net de scolarisation dans le groupe d'âge 6-14 ans est de 67% pour les deux sexes au cours de l'année scolaire 1999-2000. À en croire les déclarations des enquêtés, on note une tendance à la hausse de la fréquentation scolaire au cours des années scolaires 1999-2000 et 1998-1999. En effet, en 1998-1999, le taux net de scolarisation n'était que de 60%. Ce regain de la mise à l'école des enfants observé en 1999-2000 peut être lié à la timide reprise de la situation économique du pays après la période particulièrement difficile que le pays a traversé entre 1997 et 1999. En effet, les arriérés de salaires auxquels se trouvent confrontés les fonctionnaires pendant cette période ne sont pas de nature à faciliter la mise à l'école des enfants dans un contexte où les frais scolaires deviennent de plus en plus importants.

Au Togo comme dans d'autres pays de la sous région ouest africaine, le système scolaire est marqué par des disparités sensibles selon le sexe des enfants et selon les caractéristiques de leur milieu de résidence. Comme on peut le lire dans le tableau 1, le taux net de scolarisation est de 73% pour les garçons contre 61% chez les filles. Quand on observe les statistiques scolaires des années 1990, il est toutefois intéressant de noter que cet écart est de plus en plus réduit. Ces dernières années, la scolarisation des filles semble donc préoccuper les parents autant que celle des garçons.

Il est également bien connu que les enfants qui résident en milieu urbain ont plus de chance que ceux du milieu rural de fréquenter l'école. Au Togo, le taux net de scolarisation en milieu urbain est de 79,5% contre 61,4% pour le milieu rural ; c'est dire que les enfants qui habitent en milieu rural ont 23% moins de chance que leurs congénères du milieu urbain à aller à l'école. On note également de fortes disparités entre les six régions que compte le pays (tableau 1). Cette forte disparité peut être attribuée à des avancées scolaires acquises par les régions méridionales et centrales (Lomé, Maritime, Plateaux et Centrale) grâce aux efforts de scolarisation des missionnaires et aux disparités sociales et économiques qui déterminent aujourd'hui l'accès à l'éducation scolaire.

Par ailleurs, les variations régionales selon le sexe dénotent des écarts importants entre garçons et filles dans les milieux où les taux de scolarisation sont les plus élevés ou les plus faibles. En fait, avoir une très bonne perception de l'école ou en avoir la vision contraire n'influence guère le choix des parents entre filles et garçons au sujet de la mise à l'école et du maintien des enfants dans le cursus scolaire. Mais la différence de scolarisation selon le sexe observée à Lomé résulte probablement du phénomène de confiage d'enfants. En effet, beaucoup de filles sont dirigées vers la capitale pour y travailler comme domestiques. Ces dernières en âge scolaire viennent ainsi gonfler l'effectif des enfants non inscrits dans un établissement scolaire.

Les données du tableau 1 montrent enfin que plus la taille du ménage est importante. Un nombre important de personnes dans le ménage limiterait la capacité de ce dernier à investir dans la scolarisation des enfants. Par contre, la présence de femmes célibataires âgées de 15 à 29 ans dans le ménage semble réduire la demande de la contribution des enfants à la production

familiale et incite par conséquent les parents à envoyer leurs enfants à l'école et à les y maintenir.

TABLEAU 1 : TAUX NET DE SCOLARISATION DES ENFANTS ÂGÉS DE 6-14 ANS SELON QUELQUES CARACTÉRISTIQUES EN 2000

Caractéristiques	Garçons	Filles	Diff. (G-F)	Ensemble	Effectifs
<i>Région de résidence</i>					
Lomé	89,7	70,5	19,2	78,9	682
Maritime	79,8	66,1	13,7	72,9	1755
Plateaux	76,1	70,7	5,4	73,6	1579
Centrale	69,7	63,4	6,3	66,5	624
Kara	67,7	60,8	6,9	64,5	813
Savanes	49,6	31,6	18,0	40,6	1022
<i>Milieu de résidence</i>					
Urbain	87,2	72,8	14,4	79,5	1985
Rural	66,7	55,5	11,2	61,4	4491
<i>Taille du ménage</i>					
2-5 personnes	77,5	64,9	12,6	70,9	1675
6-10 personnes	73,1	63,7	9,4	68,6	3520
11 personnes & +	64,6	49,7	14,9	57,3	1280
<i>Nombre d'enfants de 0-5 ans dans le ménage</i>					
Aucun	80,0	68,8	11,2	74,2	2204
Un seul	73,4	63,0	10,4	68,3	2017
Deux	68,0	55,8	12,2	62,2	1317
Trois & plus	60,7	45,9	14,8	53,6	939
<i>Nombre de femmes célibataires de 15-29 ans dans le ménage</i>					
Aucune	70,0	57,9	12,1	64,0	4787
Une seule	77,4	68,8	8,6	73,0	1239
Deux & plus	87,3	74,7	12,6	80,7	450
<i>Environnement familial des enfants</i>					
Aucun parent	72,3	53,4	18,9	60,9	1149
Mère	75,8	71,3	4,5	73,5	964
Père	77,3	72,1	5,2	75,1	478
Les 2 parents	71,1	60,4	10,7	66,0	3884
<i>Total</i>	72,5	61,3	11,2	66,9	6475
<i>Source : Enquête MICS II, Togo, 2000</i>					

Comme l'a bien souligné Gérard (2001), les enjeux de la scolarisation sont multiples. Dans un contexte où l'activité productive de l'enfant est loin d'être négligeable, envoyer un enfant à l'école est-il réellement rationnel? Le fait scolaire doit être restitué surtout dans l'environnement familial où se prennent les décisions d'envoyer ou non les enfants à l'école. L'analyse de l'occupation des enfants dans la sphère familiale doit amener à comprendre davantage les mécanismes pouvant influencer le fait scolaire.

3.2 Le rendement scolaire des enfants à l'issue de l'année scolaire 1998-1999

Le rendement scolaire a été apprécié par les résultats fournis à la fin de l'année scolaire 1998-1999. Cet indicateur a été construit grâce aux données relatives à la fréquentation scolaire des enfants aux cours des années scolaires 1998-1999 et 1999-2000. De ce fait, ont

été considérés comme ayant terminé leur année scolaire 1998-1999 par un succès tous les enfants inscrits à un niveau N en 1998-1999 et qui intégraient le niveau N+1 au cours de l'année 1999-2000.

L'année scolaire 1998-1999 a été marquée pour 78% des enfants âgés de 6 à 14 ans par un succès. Comme on peut le lire dans le tableau 2, les filles réussissent autant que les garçons dans l'enseignement primaire. De plus, qu'il s'agisse du milieu urbain ou du milieu rural, le taux de réussite aux examens de passage est équivalent. Les données présentées dans le tableau 2 illustrent deux autres constats. Primo, la présence de femmes célibataires âgées de 15 à 29 ans dans le ménage semble favoriser la réussite scolaire des enfants de 6 à 14 ans. Secondo, le phénomène inverse s'observe quand il s'agit plutôt de la présence d'enfants âgés de moins de 5 ans dans le ménage.

TABLEAU 2 : RENDEMENT SCOLAIRE DE 1998-1999 DES ENFANTS SELON QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

Caractéristiques socio-démographiques	Taux de promotion	Effectif
<i>Région de résidence</i>		
Lomé	77,9	489
Maritime	78,0	1071
Plateaux	71,6	967
Centrale	91,2	331
Kara	84,5	453
Savanes	73,1	346
<i>Milieu de résidence</i>		
Urbain	79,6	1379
Rural	76,8	2277
<i>Âge</i>		
6 ans	60,2	128
7 ans	67,3	263
8 ans	69,3	420
9 ans	77,4	438
10 ans	78,9	577
11 ans	82,0	422
12 ans	82,2	544
13 ans	81,1	466
14 ans	84,6	396
<i>Sexe</i>		
Masculin	78,1	1988
Féminin	77,5	1669
<i>Nombre de femmes célibataires du ménage</i>		
Aucune	76,6	2542
Une femme	77,9	804
Deux femmes & plus	87,5	311
<i>Nombre d'enfants 0-5 ans du ménage</i>		
Aucun	80,3	1430
Un enfant	77,1	1161
Deux enfants	75,6	673
Trois enfants & +	74,7	392
<i>Ensemble Togo</i>	77,8	3657

Ces deux constats témoignent de la rivalité dans l'allocation des ressources entre les activités familiales et la perception de la scolarisation. La structure du ménage est ainsi déterminante dans les stratégies éducatives des familles. S'il ressort des données du

tableau 2 que dans l'ensemble les filles ont réussi autant que les garçons lors des examens de fin d'année 1998-1999, la lecture des taux de promotion selon le sexe et selon certaines caractéristiques sociodémographiques font ressortir quelques disparités. En effet, comme pour les taux de scolarisation, on note des différences notables selon le sexe. Il faut cependant souligner que contrairement aux taux nets de scolarisation, l'avantage n'est pas systématiquement à l'actif des garçons.

TABLEAU 3 : TAUX DE PROMOTION DES GARÇONS ET DES FILLES SELON LA RÉGION DE RÉSIDENCE ET SELON L'ÂGE

Caractéristiques sociodémographiques	Filles	Garçons
<i>Région de résidence</i>		
Lomé	76,8	79,0
Maritime	79,7	76,5
Plateaux	68,7	74,0
Centrale	91,5	91,5
Kara	85,4	83,8
Savanes	71,0	74,5
<i>Âge</i>		
6 ans	57,8	62,5
7 ans	70,7	64,3
8 ans	70,6	68,0
9 ans	74,9	79,4
10 ans	80,5	77,6
11 ans	82,3	81,7
12 ans	80,4	83,3
13 ans	79,8	82,3
14 ans	83,2	85,7
<i>Source</i> : Enquête MICS II – Togo, 2000		

Dans certaines régions (Maritime et Kara) et dans certains groupes d'âges, les taux de promotion des filles sont plus importants que ceux des garçons (tableau 3). Sur le plan régional, c'est dans les régions où les taux de promotion sont les plus faibles que l'on note une prédominance relativement importante entre le rendement scolaire des filles et des garçons. L'écart entre proportions de promus selon le sexe demeure le plus faible dans les régions ayant les taux de promotion les plus élevés. Quant à l'analyse selon l'âge, les écarts les plus importants sont observés à bas âges. À partir de 10 ans, les proportions de garçons et de filles qui réussissent à leurs examens de fin d'année ne sont que légèrement différentes (tableau 3).

3.3 L'occupation de l'enfant dans la sphère familiale

Considéré comme un des principaux volets dans l'éducation des enfants, l'initiation aux travaux domestiques donnée aux enfants de bas âge vise essentiellement selon la communauté à faire d'eux des adultes accomplis pour demain. Cependant, le volume de l'activité enfantine peut affecter ses heures d'activité scolaire. De ce fait, dans le cadre de cette analyse, nous allons retenir le travail domestique ou champêtre de plus de quatre heures par jour et le travail qui vise une rémunération. En fait, les enfants qui sont astreints aux activités domestiques ou champêtres de plus de quatre heures par jour et ceux qui font des activités pour gagner de l'argent peuvent être considérés comme des actifs ; ce qui pourrait affecter leurs résultats scolaires.

TABLEAU 4 : STATUT D'ACTIVITÉ DES ENFANTS DE 6 À 14 ANS
SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RÉSIDENCE

Caractéristiques socio-démographiques	Statut d'activité			Effectif
	Pas de travail	Travail rémunéré	Travail l > 4 h/j	
<i>Sexe</i>				
Masculin	53,7	14,5	31,8	3259
Féminin	58,0	14,0	28,0	3216
<i>Milieu de résidence</i>				
Urbain	60,0	14,3	25,7	1984
Rural	54,0	14,3	31,8	4491
<i>Ensemble Togo</i>	55,8	14,3	29,9	6475
<i>Source</i> : Enquête MICS II, Togo, 2000				

De l'examen des données collectées, il ressort alors que 56%⁴ des enfants âgés de 6 à 14 ans font des travaux domestiques ou champêtres de moins de quatre heures, 30% passent plus de quatre heures à aider leurs parents dans les activités familiales alors que 14% se livrent à des activités rémunérées. En dehors des activités rémunérées, la proportion de jeunes qui exercent une activité donnée varie selon le sexe et le milieu de résidence. En effet, l'examen des données recueillies montre que la proportion de garçons ou de filles ayant effectué un travail rémunéré la semaine ayant précédé l'enquête est de 14% (tableau 4). Concernant les travaux domestiques ou champêtres de plus de quatre heures, cette proportion se situe à 32% pour les garçons contre 28% dans le groupe des filles. Contrairement aux idées répandues, les garçons seraient donc plus nombreux que les filles à se livrer aux activités productrices ou domestiques du ménage. De plus, les différences observées sont statistiquement significatives. Il serait intéressant d'approfondir l'analyse ici en introduisant la nature des activités exercées selon le sexe mais les données ne s'y prêtent pas.

Quand on prend en compte le milieu de résidence des enfants, le travail familial de plus de quatre heures est effectué par 26% des enfants du milieu urbain contre 32% dans les campagnes. Par contre, la proportion d'enfants du milieu urbain qui ne font aucun travail est légèrement supérieure à celle des enfants ruraux qui ont fait la même déclaration (tableau 4).

3.4 Les déterminants de la réussite scolaire

Comme cela a été dit plus haut, la variable dépendante -la réussite scolaire- est définie comme le fait de passer de la classe N à la classe N+1. Cette variable étant dichotomique, la régression logistique a été retenue ici pour évaluer l'effet net des facteurs susceptibles d'influencer la réussite scolaire.

3.4.1 L'analyse de la réussite scolaire selon le sexe

Les données du tableau 5 montrent globalement que le fait de résider ou non chez ses parents géniteurs n'influence pas significativement les résultats scolaires des enfants de 6 à 14 ans au Togo. On peut toutefois se rendre compte que les enfants qui vivent avec les deux géniteurs ont légèrement plus de chance que les autres de réussir leurs examens de fin d'année. Le modèle 2 du tableau 5 fait dégager une relation significative à ce sujet. Les filles confiées ou qui ne résident avec aucun de leurs parents biologiques ont environ 30% moins de chance que celles qui vivent avec les deux parents de réussir leurs examens de fin d'année.

⁴ Dans le cadre de cette analyse, ils seront considérés comme n'ayant aucune activité en dehors de leur occupation scolaire.

TABLEAU 5 : RISQUES RELATIFS DE LA RÉUSSITE À SON EXAMEN DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 1998-1999 DES ENFANTS DE 6-14 ANS SELON LE SEXE ET CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DE L'ENFANT

Variables	Modèle 1 (Garçon)	Modèle 2 (Fille)	Modèle 3 (Ensemble)
<i>Environnement familial</i>			
Aucun parent	0,94 (ns)	0,70*	0,80*
Un seul parent	0,94 (ns)	0,88 (ns)	0,92 (ns)
<i>Les 2 parents</i>	1,00	1,00	1,00
<i>Présence de femmes célibataires dans le ménage</i>			
Aucune femme	1,00	1,00	1,00
Une seule femme	1,15 (ns)	0,77 (ns)	0,94 (ns)
Deux femmes & +	2,20*	1,29 (ns)	1,66*
<i>Présence d'enfants de moins de 5 ans dans le ménage</i>			
Aucun enfant	1,00	1,00	1,00
Un seul enfant	0,91 (ns)	0,75*	0,83 (ns)
Deux enfants	0,80 (ns)	0,67*	0,73*
Trois enfants & +	0,81 (ns)	0,48**	0,64**
<i>Statut d'occupation des enfants</i>			
<i>Ne travaille pas</i>	1,00	1,00	1,00
Travail rémunéré	2,40***	1,30 (ns)	1,77***
Familial > 4 h	1,30*	0,76*	1,03 (ns)
<i>Groupe d'âge</i>			
<i>6-9 ans</i>	1,00	1,00	1,00
10-11 ans	1,51**	1,79***	1,64***
12-14 ans	1,96***	1,76***	1,87***
<i>Taille du ménage</i>			
1-5 personnes	1,07 (ns)	0,92 (ns)	0,98 (ns)
<i>6-10 personnes</i>	1,00	1,00	1,00
11 personnes & +	1,28 (ns)	1,43*	1,34*
<i>Possession de l'électricité dans le logement</i>			
<i>Oui</i>	1,00	1,00	1,00
Non	0,43***	0,71*	0,57***
Nbre d'observations	2069	1670	3739
Wald Chi2	74,09	46,84	96,12
Niveau signification	0,000	0,000	0,000
* p < 0,10 ** p < 0,01 *** p < 0,001			
<i>Légende : (***) : association significative à 1 pour mille (**): association significative à 1 pour cent (*): association significative à 10 pour cent – Modalité en italique : Modalité de Référence</i>			

Dans l'ensemble, on dégage un avantage associé à la présence de femmes célibataires âgées de 15-29 ans pour la réussite scolaire des élèves. Cet avantage semble plus renforcé dans la population scolaire de sexe masculin. Les garçons des ménages ayant au moins deux femmes célibataires âgées de 15 à 29 ans ont nettement plus de chance que ceux des autres ménages à pouvoir passer de la classe N à la classe N+1. Comme on peut le lire dans le tableau 5, les garçons qui résident dans les ménages avec au moins deux femmes célibataires ont deux fois plus de chance de réussir que les autres alors que les filles ayant le même contexte familial ne se distinguent pratiquement pas de celles qui sont dans un autre contexte. L'influence de la présence de femmes célibataires résulte probablement du phénomène de domestiques dans les ménages. En effet, ces femmes assurent généralement l'intégralité des activités du ménage; ce qui réduit énormément la demande de la main d'œuvre enfantine dans les ménages. Les enfants des

ménages concernés semblent alors se consacrer pleinement à leur activité scolaire, d'où leurs réussites scolaires. Le fait que cette présence n'influence pas significativement les rendements scolaires des filles peut être expliqué par l'« obligation » qu'ont généralement les jeunes filles à assurer certaines tâches domestiques quelle que soit la composition du ménage. Généralement, la réussite scolaire est moins probable dans le groupe d'âges 6-9 ans que les autres. Cette association se maintient quel que soit le sexe. Par ailleurs, comme on pouvait s'y attendre, les conditions socioéconomiques demeurent également déterminantes dans le parcours scolaire des élèves. La possession de l'électricité dans le logement par exemple semble augmenter les chances des élèves de réussir leurs examens de fin d'année. Et cette association est bien stable comme le montre les trois modèles du tableau 5. Globalement, le fait d'avoir l'électricité dans le logement fait doubler les chances de fournir de résultats scolaires satisfaisants.

Outre les résultats obtenus plus haut et qui confirment nombre des présomptions, les équations élaborées conduisent à des conclusions inattendues. En effet, le fait d'effectuer un travail rémunéré semble être positivement associé à la réussite scolaire. Certes, cette association fort significative et bien intense chez les garçons l'est moins chez les filles mais comment expliquer que les enfants qui font un travail rémunéré réussissent mieux que ceux qui ne participent pas aux activités familiales ? L'enquête s'étant déroulé à une période (Juillet-Août) où certains enfants de l'enseignement primaire avaient déjà terminé leurs examens de fin d'année et même commencé leurs vacances, faut-il remettre plutôt en cause le contenu même du concept de travail ? En effet, une fois les examens de fin d'année terminée, beaucoup de parents considèrent que l'année scolaire est terminée et la demande de la main d'œuvre des enfants connaît une augmentation sensible. Or les questions⁵ qui ont permis de cerner l'occupation familiale des enfants ne se réfèrent qu'à la semaine ayant précédé le passage de l'enquêteur dans le ménage. Il se pourrait alors que les enfants ayant terminé leurs examens soient plus sollicités pendant cette semaine que ce qui se faisait d'habitude au cours de l'année scolaire normale. Au sujet de cette variable, le résultat du modèle 2 paraît moins surprenant car il ressort de cette équation que les filles qui exercent une activité rémunérée ont 24% moins de chances de réussir que celles qui ne participent pas aux activités familiales ou productives.

3.4.2 L'analyse de la réussite scolaire selon le sexe et le milieu de résidence

Les modèles d'analyse construits selon le milieu de résidence laissent croire que la présence ou non d'enfants de moins de 5 ans dans le ménage ne joue aucun rôle de façon significative dans la réussite scolaire des enfants de l'enseignement primaire dans le milieu urbain.

Par contre, les filles du milieu rural semblent beaucoup aider leurs parents dans l'entretien et l'éducation de leurs frères ou sœurs moins âgés. Les résultats du modèle 4 illustrent bien ce constat (tableau 6). En effet, les filles du milieu rural ont plus de chance de réussir à leurs examens de fin d'année quand il n'y a aucun enfant de moins de 5 ans dans le ménage. Ce constat indique que les élèves ruraux résidant dans les ménages avec des enfants de moins de 5 ans consacrent probablement moins de temps à leurs études les soirs à la maison que leurs collègues des autres ménages. Ce constat peut également témoigner du niveau plus élevé de la fécondité dans les milieux ruraux. Selon les données de l'enquête démographique et de santé II au Togo, l'indice synthétique de fécondité se situe à 3,3 enfants en milieu urbain contre 6,5 en milieu rural. Le niveau de fécondité est certainement corrélé positivement à la présence d'enfants à bas âge dans les ménages ruraux. De plus, les ménages ruraux qui vivent en général les conditions économiques les plus difficiles, n'utilisent pratiquement pas de domestiques. La main d'œuvre enfantine et surtout celle des filles demeure alors indispensable dans ce contexte.

⁵ Au tuteur de chaque enfant âgé de 5 à 17 ans, il a été demandé par exemple : a) Au cours de la semaine dernière (nom de l'enfant), avait-il aidé aux travaux de ce ménage ? b) Au cours de la semaine dernière (nom de l'enfant) avait-il fait un travail quelconque pour quelqu'un qui n'est pas membre de ce ménage ?

Le fait de résider ou non avec les parents biologiques reste l'autre variable qui fait la différence entre milieux urbain et rural au sujet des rendements scolaires. Comme on peut le lire dans le tableau 6, qu'il soit confié ou pas, les enfants qui habitent dans les campagnes ont les mêmes chances de réussir à leurs examens de fin d'année. Par contre en ville, les filles confiées ont nettement moins de chance que les autres de fournir un rendement scolaire satisfaisant. Les filles semblent être plus sollicitées dans la prise en charge des enfants moins âgés. Cependant en milieu urbain, leurs tâches deviennent moins lourdes si le ménage compte parmi ses membres des femmes célibataires. Les garçons sont encore les plus favorisés par la présence des femmes célibataires dans leur ménage. Dans le milieu urbain, ceux d'entre eux qui habitent dans les ménages avec au moins deux femmes célibataires ont pratiquement sept fois plus de chance de fournir des rendements satisfaisants que leurs collègues qui ne comptent aucune femme célibataire dans les membres de leur ménage. Ce n'est pas un hasard si l'intensité de l'association est si forte en ville. Au Togo, les ménages urbains qui sont pour la plupart les plus nantis utilisent les services de domestiques (bonnes) qui sont généralement des femmes célibataires de plus de 15 ans. Ces dernières assurent l'essentiel des activités de la maison, ce qui libère ainsi les garçons et les filles mais surtout les garçons qui, de par la culture ne doivent pas être astreints aux activités domestiques. Cette association rend perceptible la division sexuelle des tâches qui continuent de s'opérer dans les ménages. En effet, il semble que c'est dans les ménages urbains qui n'ont pas de domestiques que les garçons sont sollicités pour donner leur contribution aux activités familiales. Pour leur part, les filles doivent aider aux travaux domestiques au sein du ménage quelle que soit la composition de ce dernier.

Le fait de faire un travail rémunéré est un facteur favorable à la réussite aux examens de fin d'année. Cette association qui n'était pas attendue se vérifie tant chez les garçons que chez les filles du milieu rural. La pauvreté de certaines familles, qui peut amener l'enfant à travailler pour subvenir à certains de ses besoins peut-elle être prise ici comme une hypothèse explicative de cette association ? Cette assertion est fort probable quand on réalise que l'association est plus intense et plus significative dans le milieu rural généralement moins à l'aise économiquement. Les enfants du milieu rural qui exercent des activités rémunérées et donc qui auraient plus de moyens seraient plus prédisposés à réussir leurs examens de fin d'année que ceux vivant les mêmes conditions de pauvreté mais ne travaillent pas. Le constat semble accréditer l'idée selon laquelle : *la réussite scolaire dépend de l'investissement économique qui est fait pour y aboutir*, idée fortement répandue maintenant au Togo et qui amène la plupart des familles à envoyer leurs enfants dans les écoles privées. Concernant le travail familial de plus de quatre heures, il ressort des analyses menées que les filles urbaines qui se livrent à ces types d'activités ont nettement moins de chance que les autres à donner des résultats scolaires satisfaisants. Quel que soit le milieu de résidence, les bonnes conditions de travail des élèves apparaissent nettement comme un élément de réussite scolaire. Il est vrai que l'association n'est pas statistiquement significative pour l'ensemble des quatre modèles mais on constate que les enfants qui utilisent l'électricité ont plus de chance que ceux qui n'en ont pas à réussir leurs examens de fin d'année.

À l'issue de cette analyse, nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé le sujet mais il ne fait aucun doute que les résultats obtenus permettent d'apprécier un tant soit peu les interactions entre le fait scolaire et le travail des enfants de l'enseignement primaire. Considéré comme un volet important de la socialisation, le travail domestique concerne actuellement garçons et filles. Les données de l'enquête MICS II laissent croire que les garçons participent davantage aux activités de ménages contrairement aux présomptions selon lesquelles seules les filles participent aux tâches domestiques. Les garçons sont même proportionnellement plus nombreux que les filles à consacrer plus de quatre heures par jour à certains travaux de la famille. Toutefois dans les ménages où l'on utilise les services de domestiques, les garçons sont moins astreints aux activités du ménage.

TABLEAU 6 : RISQUES RELATIFS DE LA RÉUSSITE À L'EXAMEN DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE DES ENFANTS ÂGÉS DE 6-14 ANS SELON LE MILIEU DE RÉSIDENCE ET CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DES ENFANTS

Variables	Urbain		Rural	
	Mod. 1 : Garçon	Mod. 2 : Fille	Mod.3 : Garçon	Mod.4 : Fille
<i>Environnement familial</i>				
Aucun parent	0,61 (ns)	0,51*	1,14 (ns)	0,88 (ns)
Un seul parent	1,33 (ns)	0,71 (ns)	0,77 (ns)	1,04 (ns)
<i>Les deux parents</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>
<i>Présence de femmes célibataires dans le ménage</i>				
<i>Aucune femme</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>
Une seule femme	1,13 (ns)	0,70 (ns)	1,39 (ns)	0,74 (ns)
2 femmes & +	7,11**	1,46 (ns)	1,20 (ns)	1,18 (ns)
<i>Présence d'enfants de moins de 5 ans dans le ménage</i>				
<i>Aucun enfant</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>
Un seul enfant	0,99 (ns)	1,14 (ns)	0,88 (ns)	0,54**
Deux enfants	0,83 (ns)	1,21 (ns)	0,77 (ns)	0,45**
3 enfants & +	0,46 (ns)	0,51 (ns)	0,92 (ns)	0,40**
<i>Statut d'occupation des enfants</i>				
<i>Ne travaille pas</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>
Travail rémunéré	2,43*	1,12 (ns)	2,67***	1,50*
Familial > 4 h	1,52 (ns)	0,42***	1,21 (ns)	1,15 (ns)
<i>Groupe d'âge</i>				
<i>6-9 ans</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>
10-11 ans	0,91 (ns)	3,09**	1,98***	1,40*
12-14 ans	1,39 (ns)	1,78*	2,23***	1,74**
<i>Taille du ménage</i>				
1-5 personnes	1,20 (ns)	1,25 (ns)	1,01 (ns)	0,67*
<i>6-10 personnes</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>
11 personnes & +	1,82 (ns)	1,74 (ns)	1,10 (ns)	1,42 (ns)
<i>Possession de l'électricité</i>				
<i>Oui</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>
Non	0,39**	0,83 (ns)	0,43 (ns)	0,58 (ns)
Nbre d'observations	635	596	1434	1074
Wald Chi2	40,80	33,12	59,39	29,03
Niveau signification	0,000	0,002	0,000	0,010
* p < 0,10 ** p < 0,01 *** p < 0,001				
<i>Légende : (***) : association significative à 1 pour mille ; (**) : association significative à 1 pour cent ; (*) : association significative à 10 pour cent ; Modalité en italique : Modalité de Référence</i>				

Concernant la fréquentation scolaire, les données ont une fois encore permis de mettre en exergue les inégalités en matière de scolarisation selon le milieu géographique, la structure des ménages et le sexe de l'enfant. Il a été constaté que la structure des ménages influence significativement la fréquentation scolaire ainsi que les rendements scolaires. Dans la recherche des déterminants de la réussite scolaire des enfants de 6 à 14 ans, les données révèlent que le fait de résider ou non chez les parents géniteurs ne discrimine pas les résultats scolaires. La présence de femmes célibataires âgées de 15 à 29 ans dans les ménages demeure l'un des facteurs cruciaux qui influencent effectivement les résultats scolaires des enfants. Cette association traduit en fait, le conflit qui existe entre les activités scolaires des enfants et les activités domestiques auxquelles ils sont astreints. En effet, les enfants des ménages qui

utilisent les services de ces femmes consacrent plus de temps à leurs études et fournissent de ce fait des résultats satisfaisants. La présente analyse a confirmé l'avantage que les enfants issus des milieux les plus nantis ont dans l'accomplissement de leur scolarité. Le fait de disposer de l'électricité dans son bâtiment augmente significativement les chances de réussite des élèves. Les données de la présente analyse ont révélé également des résultats surprenants. Ainsi l'association entre travail rémunéré des enfants et leur réussite scolaire nous a amené à nous interroger sur le concept de travail qui a été utilisé. Dans un contexte et à un moment où le travail des enfants nourrit plusieurs débats, cette association mérite des analyses plus fouillées.

BIBLIOGRAPHIE

- ANKER R., 2000. « L'économie du travail des enfants : un cadre de mesure », *Revue Internationale du Travail*, Vol. 139, N° 3, BIT
- ANIPAH K., MBOUP G., OURO-GNAO A., BOUKPESSI B., MESSAN A. et SALAMI-ODJO R. 1999. Enquête démographique et de santé au Togo 1998, Calverton, Maryland USA, Ministère de la Planification et du développement Economique, Direction de la Statistique (Togo) et Macro International
- MARCOUX R., 1998. « Entre l'école et la calebasse. Sous scolarisation des filles et mise au travail à Bamako », in Lange Marie-France (éd.), *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous condition*, Paris, Éditions Karthala, pp.73-95
- NGUEYAP F., 1996. « Le travail à l'intérieur de l'unité domestique : Sociétés, réussite économique et travail des enfants, le cas des Bamiléké de l'Ouest Cameroun », in : *L'enfant exploité : Oppression, mise au travail, prolétarianisation*, pp. 393-406, Karthala-Orstom
- PILON M., YARO Y., 2001, (Eds), *La demande d'éducation en Afrique : état des connaissances et perspectives de recherche*, Réseaux thématiques de recherche de l'UEPA, N°1, UEPA, 220p
- SCHLEMMER B., 1996. « Présentation générale », in : *L'enfant exploité : Oppression, mise au travail, prolétarianisation*, pp.7-27, Karthala-Orstom
- UNICEF, 1998., *Femmes et Enfants du Togo*, UNICEF, 252 p.
- ZOUNGRANA C., TOKINDANG J., MARCOUX R. et KONATÉ M., 1998. « La trajectoire scolaire des filles à Bamako. Un parcours semé d'embûches », in Lange Marie-France (éd.), *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous condition*, Paris, Éditions Karthala, pp.167-196